

Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles.

✘ Le 20 novembre dernier le défenseur des droits a rendu public un rapport inédit dont le titre est éloquent : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles ».

Non seulement ce rapport met notamment en exergue la grande hétérogénéité et la grande complexité des situations et les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les familles mais également, « la fragilisation extrême de ces enfants les exposant tout particulièrement à des dénis de leurs droits : à la santé, à la scolarité, à une vie en famille, à la protection contre la violence sous toutes ses formes ».

Ce rapport nous rappelle que la classe politique française a du mal à aborder certains sujets lourds, qui électoralement parlant ne sont pas considérés comme payants.

Le handicap à l'école en est un et il fait peur. Comme si le simple fait d'en parler pouvait le rendre contagieux.

La France pays des droits de l'homme dissimule donc sous le tapis une terrible réalité.

Près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé.

Cette notion de handicap (handicap physique, psychique, cognitif) est extrêmement vaste. Cela a pour conséquences de ne jamais avoir de statistiques très précises et surtout de maintenir une grande ambiguïté sur le sujet.

En effet le handicap à l'école n'est pas que physique et visible, loin s'en faut.

Il faut savoir qu'un enfant ayant un QI de 180 et présentant des troubles du comportement en raison d'une surcharge émotionnelle dépendra d'une notification MDPH, (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au

même titre qu'un enfant handicapé moteur.

Il en va de même :

-d'un enfant atteint d'un TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité 3% à 5% d'une classe d'âge).

-d'un enfant présentant des troubles envahissants du développement (TED)

-d'un enfant présentant des troubles des apprentissages ou du langage dit « DYS » (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie)

-d'un enfant présentant des troubles du spectre autistique TSA.

La règle qu'il faut effectivement retenir c'est qu'à partir du moment où ces troubles gênent les apprentissages et/ou l'école, l'enfant est susceptible de rentrer dans le cadre du handicap.

Les besoins de tous ces enfants sont évidemment extrêmement différents, c'est une évidence.

Oui mais voilà ; l'égalitarisme forcené que l'on veut nous imposer dans tous les domaines de la société fait également des ravages chez nos enfants.

Les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ont la même formation succincte, (souvent aucune), le même mode de recrutement, et le même type de contrat. (Précaire, le plus souvent un CDD de 6 mois)

L'Etat français n'ayant pas les moyens de ses prétentions d'omnipotence préfère donc exclure du système les enfants différents ou à besoins spécifiques.

Au mieux, l'état se cache derrière une pseudo-scolarisation à mi-temps, tiers temps, quart de temps mais surtout ... pas tout le temps.

Cette situation indigne donne lieu à de nombreuses condamnations de la France et de l'Etat français.

La France est de plus en plus souvent condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour non-respect des droits de l'enfant.

La France est condamnée par le Conseil de l'Europe (février 2014) pour non-respect des droits de l'enfant et de la charte sociale européenne.

L'état français est condamné par les juridictions administratives françaises (TA de Paris juillet 2015) pour des carences dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la scolarisation des enfants.

Le conseil de l'Europe va même jusqu'à relever l'hypocrisie de l'état français qui, plutôt que de mettre en place les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants présentant un handicap en France, préfère payer des établissements scolaires en Belgique pour le faire. Mais rien ne change.

« Nous devons briser cette spirale infernale de l'exclusion »

Pourtant des solutions de bon sens sont totalement envisageables mais toujours écartées au nom de faux principes : manque de moyens, sécurité, égalité, manque de formation des enseignants...

On cherche tous les arguments pour ne pas faire, plutôt que les solutions pour faire.

Ainsi par exemple, un enfant sans AVS par faute de moyen financier et non scolarisé à la demande de l'établissement scolaire, puisque sans AVS, pourrait tout à fait être scolarisé avec l'aide d'un de ses parents (qui le plus souvent ne peut pas travailler puisque son enfant n'est pas scolarisé).

On peut même envisager, qu'une tierce personne ayant des qualifications adaptées, soit rémunérée par les parents s'ils en ont les moyens ou un collectif de parents dans le cadre d'un AVS mutualisé.

L'école deviendrait non seulement réellement inclusive, mais aurait en outre plus de personnes adultes en son sein pour assurer la surveillance et la protection des enfants.

La formation des enseignants concernant le handicap est extrêmement limitée parfois même inexistante.

Pourquoi ne pas prévoir dans chaque école un enseignant référent, formé au handicap, disposant d'informations actualisées et de ressources lui permettant d'aider et accompagner ses collègues.

Ce sont des pistes de réflexions, il y en a d'autres ; nombres de nos voisins européens y arrivent mieux que nous.

Trop longtemps, l'état français a caché l'étendue des dégâts sur nos enfants par idéologisme.

C'est notre système éducatif qui est inadapté et pas les enfants présentant un handicap, comme voudraient le faire croire certains syndicats d'enseignants.

Cependant l'éducation nationale n'a pas tous les torts.

Ainsi les prises en charges des troubles d'origine neurologique en France ont parfois plusieurs décennies de retard.

Tout un pan de la médecine psychiatrique française (école psychanalytique) s'acharne à traiter des troubles neurologiques chez les enfants, comme des troubles liés à des carences éducatives, affectives ou familiales, alors que les neurosciences ont démontré qu'il n'en est rien.

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale.

Les moyens financiers sont donc là.

S'ils étaient employés à bon escient cela permettrait à des dizaines de milliers d'enfants d'être scolarisés en milieu ordinaire, dans de bonnes conditions et de recevoir des soins adaptés.

Il est temps de mettre un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto-génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

L'UNICEF a d'ailleurs été particulièrement critique vis-à-vis de la France dans son rapport de juin 2015.

Elle pointe du doigt les trop nombreuses défaillances de notre système éducatif en général et plus particulièrement la prise en charge des enfants les plus fragiles.

A l'heure où le « vivre ensemble » incantatoire gouvernemental est servi à toutes les sauces, peut-être serait-il enfin temps de prendre soin de nos enfants.

Ce scandale doit prendre fin.

Il faut cesser d'exclure ou de parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire en espérant que les parents affligés, ne se plaindront pas trop fort.

Il faut que les recours manifestement abusifs aux procédures de l'information préoccupante ou du signalement pour faire taire les parents et les associations de défense des enfants à besoins particuliers soient sanctionnés. Aujourd'hui ce n'est pas possible.

Ces pratiques du recours à l'Aide Sociale à l'Enfance envers les familles d'enfants présentant des troubles neuro-développementaux (TSA, TDAH, TED, Dys) sont plus que condamnable.

Elles sont dénoncées dans plusieurs rapports institutionnels, la cour des comptes, les associations de parents (Communiqué du 7 août 2015 de plus de 150 associations) et de nombreux travailleurs sociaux.

Ces dérives bloquent le système de la protection de l'enfance.

Les services de l'ASE sont d'ailleurs totalement noyés par l'inflation alarmante des procédures depuis la loi de 2007.

Les manifestations des personnels de l'Aide Sociale à l'Enfance sont de plus en plus régulières pour dénoncer les conditions dans lesquels on leur demande de travailler « ils ne peuvent plus protéger les enfants qui devraient l'être » ils gèrent l'affluence.

« Et les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents ».

Ne nous voilons pas la face, derrière la pudeur du terme de « dysfonctionnement » se cache une réalité effroyable, on parle de placements abusifs, de familles brisées voir de suicides d'enfants.

Nous devons briser cette spirale infernale de l'exclusion, pour y arriver, il faut que les services de l'état commencent par changer de référentiel :

« L'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé »

Charles Millon

<http://blog.lavant-garde.fr/handicap-et-protection-de-lenfance-des-droits-pour-des-enfants-invisibles/>

Mes vœux pour 2016

La nation française est fragilisée par la déchirure de son tissu social et la paix sociale est menacée. On le constate dans nos banlieues, avec la confrontation sourde entre natifs et migrants, avec le chômage endémique qui provoque de plus en plus de marginaux, avec des tensions raciales et religieuses qui malheureusement surgissent ici et là.

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux l'affirmation d'une vraie politique familiale, car nous savons que la famille est le premier lieu d'éducation et le dernier lieu de solidarité.

C'est pourquoi nous souhaitons que la loi garantisse la pérennité des « communes », qui sont les collectivités où se tisse le lien social, où des milliers de conseillers municipaux « bénévoles » se dévouent pour le bien commun. Ce qui explique que nous sommes opposés à ces fusions et concentrations que le législateur tente d'imposer pour des raisons « techniques » qui ignorent totalement la dimension humaine de ces communautés.

C'est pourquoi nous espérons qu'enfin soit mise en œuvre une politique offrant à chacun un vrai parcours éducatif, que soit valorisés l'apprentissage et l'alternance, que surtout soit respecté de manière scrupuleuse le libre choix des parents pour l'éducation de leurs enfants. Même sans évoquer le point de vue moral, d'un simple point de vue pragmatique, une éducation réussie c'est un chômeur de moins.

C'est pourquoi nous demandons une révision de notre fiscalité : qu'elle privilégie l'investissement, qu'elle facilite l'entrepreneuriat, qu'elle garantisse la pérennité du patrimoine familial. Le chômage reculera essentiellement par la création et le

développement d'entreprises familiales, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne et en Italie.

La France est confrontée à une nouvelle idéologie totalitaire : « l'islamisme radical », qui menace la paix civile tant sur le plan intérieur que sur le plan international. Les tenants de cette idéologie ont déclaré la guerre à la civilisation judéo-chrétienne. Nos gouvernants, pour y faire face, doivent faire preuve de courage et de lucidité.

Cette idéologie se nourrit bien sur d'un chômage endémique, d'une marginalisation sociale qui amène les jeunes à la désespérance. Elle exerce son emprise sur des jeunes français de deuxième et troisième génération qui n'ont pas trouvé leur place dans notre communauté. Elle se nourrit aussi de cette approche matérialiste et consumériste qui est prônée par trop de médias et de supports commerciaux.

C'est pourquoi nous souhaitons que soit privilégiée une politique respectueuse de la « personne », qui garantisse dans le domaine de l'éducation, de la culture, des médias... une vraie pluralité avec des moyens nouveaux tels que le « bon scolaire » et le « chèque culture ».

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une vraie politique favorisant l'éducation populaire, par le soutien donné aux mouvements éducatifs (qu'ils soient sportifs ou éducatifs, laïcs ou religieux). C'est là une condition essentielle de l'assimilation des migrants qui souhaitent devenir français. C'est ainsi qu'ils découvriront la culture qui fonde l'identité de notre pays.

Sur le plan international, bien sur nous saluons l'engagement de nos forces militaires pour combattre cette idéologie, et nous soutiendrons nos gouvernants pour qu'en aucun cas la garde ne soit baissée. Mais nous souhaitons qu'ils soient lucides dans leurs alliances et refusent de cautionner des pays qui tergiversent pour condamner cette nouvelle idéologie.

Depuis des années la démocratie française offre le paysage affligeant d'une classe politique qui se dispute, qui se déchire, qui exclut sans motif, qui condamne sans raison, et ce sans offrir une espérance à sa jeunesse et sans proposer un projet pour notre pays.

Les dirigeants ressassent les mêmes discours, les mêmes constats, les mêmes

solutions. Ils se refusent à constater que les Français veulent des gouvernants qui gouvernent et non des techniciens qui administrent. Si on les mobilise, les Français sont capables de porter des vraies réformes et même de vivre des vraies ruptures.

Pour ce faire nous souhaitons qu'émerge une nouvelle élite politique qui soit enracinée et qui soit à même de provoquer l'enthousiasme.

Nous appelons de nos vœux que les responsables politiques, obsédés par l'élection présidentielle, sortent de leurs petits jeux pré-électoraux, qu'ils fassent connaître leurs convictions, et qu'ils témoignent au lieu de discourir.

Notre pays est confronté à des défis qui affectent l'existence même de l'homme. On le constate au travers des débats dits sociétaux. - PMA, GPA, transhumanisme, eugénisme.

Que les hommes politiques soient à la hauteur de ces enjeux, et aient le courage de faire connaître leur engagement dans ce domaine.

Notre pays est confronté à une crise de l'emploi exceptionnelle. Qu'enfin les hommes politiques acceptent de revenir sur des structures dépassées, sur des situations acquises, sur des corporatismes égoïstes, et proposent des solutions innovantes.

Notre pays a à faire face à une querelle idéologique. Que les partis politiques institutionnels prennent conscience qu'en se construisant un ennemi intérieur, en désignant à la vindicte un parti politique qui aujourd'hui obtient entre 30 et 40% des suffrages, ils créent les conditions d'une confrontation civile insupportable dans une démocratie.

Nos gouvernants, au lieu d'exclure et d'excommunier, doivent rechercher les conditions de la paix civile au travers des réformes institutionnelles et du respect des opinions de chacun.

Le printemps de nos consciences a commencé, nous le porterons à l'Avant-Garde.

Très belle année 2016 à vous toutes et vous tous, qu'elle vous soit heureuse et nous permette de nous rassembler tous,

Charles Millon

<http://blog.lavant-garde.fr/mes-voeux-pour-2016-charles-millon/>

Charles Millon : la guerre se gagnera aussi dans les têtes

Charles Millon : la guerre se gagnera aussi dans les têtes

- Home FIGARO VOX Vox Politique
 - Par Charles Millon
 - Publié le 18/11/2015 à 19:29



FIGAROVOX/TRIBUNE - Au lendemain des attentats de Paris, l'ancien ministre de la Défense appelle à la prise de conscience sur les dangers de l'islam radical et à une guerre réelle menée contre l'Etat islamique.

Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997.

En semant la mort dans les rues de Paris, l'Etat islamique a confirmé que la France et - au-delà d'elle, l'Occident - était son ennemi. Tous les Français, le président de la République au premier rang d'entre eux, en ont pris acte. Il était temps car l'ennemi nous avait désignés comme cible depuis longtemps. Dans son esprit, nous représentons cette civilisation repue et matérialiste où se conjouindraient étrangement la perversion post-moderniste et le christianisme.

Pour combattre efficacement cet «islam radical» il faut enfin arrêter de se bander les yeux par mauvaise conscience ou snobisme intellectuel. Il faut prendre la mesure de la nature de l'ennemi et lui déclarer la guerre totale.

L'Etat Islamique contrôle des milliers de km² en Irak et en Syrie, dispose de ressources propres considérables avec lesquelles il finance ses actions soit de conquêtes au Moyen-Orient soit de terreur en Europe ou dans le monde.

Nous avons affaire à un Etat islamique qui a adopté une démarche idéologique totalitaire, internationale et universaliste.

Nous avons affaire à un Etat islamique qui a adopté une démarche idéologique totalitaire, internationale et universaliste comme le communisme qui était, pour le sociologue Jules Monnerot, l'Islam du XX^{ème} siècle.

Cet islam radical profane les dogmes religieux en les traduisant en organisation politique, social et militaire. Cet Islam radical génère, nourrit et manifeste des tendances totalitaires qui ont une vocation universaliste et s'appuient sur des fanatiques déterminés à combattre notre civilisation et à imposer leurs «croyances» au monde entier.

Cet islam radical, en semant la terreur, provoque les conditions de véritables guerres civiles où, comme à Paris, vendredi dernier, des Français tirent sur d'autres Français.

Il est important que nos gouvernants aient compris que l'ennemi qui se dénomme aujourd'hui Daech ou l'Etat Islamique, continuera de mener sa guerre qui est «idéologique» demain sous d'autres noms, avec d'autres moyens. Oui, la France doit s'engager résolument dans la guerre totale contre l'islamisme radical.

Cette guerre se déroule sur de multiples terrains:

D'abord au Moyen Orient par le bombardement des places tenues par Daech et ce, avec le soutien au sol des combattants Kurdes, Syriens ou Irakiens, car l'Etat islamique y a installé ses bases arrières pour conquérir le monde.

Aujourd'hui Daech est notre seul adversaire : fini le temps des figolages, des pas de deux, des tergiversations ou des conditions.

Aujourd'hui Daech est notre seul adversaire: fini le temps des figolages, des pas de deux, des tergiversations ou des conditions. C'est pour nous un impératif politique que d'être présent dans la coalition contre Daech, mais il nous revient d'interpeller tous nos alliés ou partenaires - Arabie Saoudite et Qatar entre autres - pour qu'ils s'engagent aussi solennellement , matériellement et financièrement contre Daech.

Il est de notre responsabilité de tout entreprendre aussi pour que l'Etat Islamique soit bloqué dans ses initiatives en Afrique où il profite des désordres instaurés par des interventions irréfléchies (Libye) ou par des réseaux de trafics en tout genre (Sahel).

C'est ensuite la guerre sur notre sol contre les ennemis de l'intérieur, qu'ils soient Français ou étrangers. Il convient de recourir à tous les moyens juridiques que doit conférer l'état de guerre pour les neutraliser. La récente prise de conscience du Président de la République ne peut faire oublier ce discours d'impuissance - sinon de démission - que nos dirigeants ont trop longtemps tenu face à ces expressions multiples du fanatisme islamique. Il convient de rétablir et de renforcer l'exercice de l'autorité par les responsables politiques. Car c'est à ces derniers que revient la responsabilité de fermer les mosquées où cet islam est diffusé, de contrôler le financement des associations cultuelles et culturelles qui se réfèrent à cet islam radical, d'expulser les prêcheurs de haine étrangers, d'incarcérer les Français en intelligence avec l'ennemi qu'est l'Etat islamique.

Enfin, la troisième guerre est certainement la plus importante et donc, probablement la plus difficile. Elle est culturelle, identitaire et idéologique et c'est celle qui permettra de vaincre le djihadisme.

Cette guerre passera par la réaffirmation dans nos discours, dans nos modes d'expression culturelle, dans notre système éducatif de notre attachement à notre civilisation fondée spirituellement et historiquement sur le christianisme.

C'est une nécessité absolue. Nous savons que face à l'islamisme ce ne sont pas le consumérisme, l'hédonisme et le matérialisme qui nous donneront la volonté de combattre et de résister.

Nous savons que face au fanatisme idéologique, le réarmement moral et spirituel s'impose.

Charles Millon

Charles Millon : « Le retour d'un service militaire est impossible »

Charles Millon : « Le retour d'un service militaire est impossible »

INTERVIEW



- Ancien ministre de la Défense de Jacques Chirac (1995-1997), Charles Millon est à l'origine de la suppression du service militaire qui fut entérinée ensuite par la gauche. L'ancien élu de centre-droit évoque le débat autour de la création d'un nouveau service national, demandé par des élus de gauche comme de droite et qui devrait être évoqué par François Hollande jeudi.

Souhaitez-vous le retour d'un service national en France?

Si l'objectif est d'aider à l'éducation des jeunes Français - qu'ils soient d'origine immigrée ou non -, cela doit se passer davantage dans les familles, dans les mouvements d'éducation populaire ou dans les écoles plutôt qu'à travers un service qui serait à reconstituer. L'éducation nationale, en racontant l'histoire de France, doit déjà permettre de renforcer les liens entre les Français et leur pays. Cela me paraît plus sage que d'inventer un système qu'on n'arrivera pas à mettre en œuvre.

Faut-il redonner à cet engagement un caractère militaire?

Ce service ne peut pas être militaire. Cela me paraît difficile à mettre en œuvre, sinon impossible. Et il n'y a plus aucun pays au monde, en dehors de ceux en situation de guerre ou qui ont des régimes totalitaires, qui aient encore un service militaire.

Certains nostalgiques peuvent regretter le brassage social que permettait le service militaire...

Ceux qui disent cela ne connaissent pas le problème. Quand on a supprimé le service militaire, 15% des appelés issus du bas de l'échelle sociale étaient déjà exemptés parce qu'ils ne parlaient pas suffisamment bien français et n'avaient

pas de formation suffisante. Les 15% de l'échelle du haut étaient peu inquiétés car ils pouvaient obtenir des postes importants dans l'armée. Donc le brassage... Je dis cela d'autant plus qu'à l'époque où j'ai été nommé ministre de la Défense, j'étais très favorable à la conscription. Mais après trois mois de travail, on a constaté que le service militaire coûtait extrêmement cher et qu'il faisait obstacle à la mise en œuvre d'une armée professionnelle.

« La France a la maladie de vouloir toujours instaurer quelque chose d'unique »

Cette réforme a-t-elle été difficile à mener?

Non. Mais on aurait voulu mettre en place une plus grande réserve militaire, de plusieurs centaines de milliers de personnes, comme aux Etats-Unis. On aurait également espéré qu'un service civique puisse se développer parallèlement mais avec le changement de gouvernement en 1997, cela n'a pas été possible.

Faut-il néanmoins aller plus loin que le service civique en place depuis 2010?

Le service civique peut avoir des formes extrêmement multiples. Il y a des dizaines, des centaines, des milliers d'initiatives qui peuvent être prises. On peut nettoyer les forêts ou réhabiliter des vieux bâtiments. Certains préféreront rester dans leur village, d'autres aller à l'étranger. Que l'Etat permette aux jeunes de poursuivre un idéal et que la collectivité publique crée les conditions pour porter cela me paraîtrait plus intelligent.

Doit-on rendre ce service obligatoire?

C'est impossible! S'il était obligatoire, quelles seraient les sanctions infligées à ceux qui ne le font pas? Allons-nous les mettre en prison? Ce serait aberrant. Même les différents responsables associatifs ne voudraient pas de jeunes qui viennent travailler contre leur gré.

Faut-il indemniser ce service?

Il faut voir cela au cas par cas. Certains voudront être indemnisés pour préparer la suite de leurs études, d'autres préféreront vivre la pure aventure et ne rechercheront pas forcément une rémunération. La France a la maladie de vouloir toujours instaurer quelque chose d'unique, uniformisé à tous et qui s'avérera en fait inadapté à 95% des personnes.

Arnaud Focraud - leJDD.fr

mercredi 04 février 2015

« Charlie »: école, service militaire... Il n'y pas de solution miracle. Il faut tout revoir


D'autres - comme Charles Millon - s'opposent à ce retour du service national, arguant, dans une interview donnée au Figaro.fr, que la France, tout comme la grande majorité des autres pays démocratiques, n'a plus d'armée de conscription mais une armée de métier, le plus souvent appelée sur des opérations extérieures, ces fameuses « opex » au mali, en Afghanistan ou ailleurs.

Millon rappelant aussi l'hypocrisie d'un système qui épargnait les « 15 % de jeunes d'origine étrangère », « les 15% de planqués du haut » et les 70% restants qui faisaient tout pour être exemptés, planqués ou tout au moins le plus près possible de chez papa-maman.


Charles Millon, ministre de la Défense à l'époque de la suppression du service militaire obligatoire, conclue que ce n'est pas à l'armée de faire le boulot de l'école ni aux militaires de servir d'éducateurs spécialisés et qu'on « ne peut pas croire qu'en augmentant le nombre de soldats, on va gonfler le patriotisme français ». Il propose plutôt une armée de réserve élargie sur la base du volontariat et le subventionnement des mouvements d'éducation populaire.

« Tous ces jeunes qui cherchent des ‘petits boulots’ pendant l’été, envoyons-les nettoyer les forêts, restaurer les monuments historiques en ruines, ou partir à l’étranger faire du co-développement ! »

Publié le 20-01-2015 à 16h16 - L’obs le plus

 <http://leplus.nouvelobs.com/.../1309186-charlie-ecole-service...>



 « Charlie »: école, service militaire... Il n’y pas de solution miracle. Il faut tout revoir

LE PLUS. Depuis l’attentat de « Charlie Hebdo » et la prise d’otages de la Porte de Vincennes, faute de coupables à juger, tout le monde s’empresse d’en chercher...

leplus.nouvelobs.com|Par Dom Bochel Guégan

Charles Millon : « L’armée n’a pas pour vocation de remplacer l’école »

Charles Millon : « L’armée n’a pas pour vocation de remplacer l’école »

Par Eugénie Bastié

▪ Publié le 19/01/2015 à 14:07



Ministre de la Défense à l'époque de la suppression du service militaire obligatoire, Charles Millon analyse la possibilité du rétablissement d'un service national, prôné à l'heure actuelle par certains responsables politiques.

LE FIGARO: Lorsque vous étiez ministre de la Défense en 1997, vous étiez en charge du dossier de la réforme du service national. Vous avez prôné sa suppression, qui a eu lieu. Pourquoi?

CHARLES MILLON: Quand j'ai été nommé ministre au début, j'étais favorable à la conscription. C'est après trois mois d'études à la demande de Jacques Chirac que je me suis rendu compte que cette position était intenable, financièrement, et opérationnellement parlant. Nous sommes passés d'une armée de conscription à une armée professionnelle. Aujourd'hui, une armée de conscription serait inutile à la France pour faire face à ses engagements militaires. Ceux qui veulent être convaincus de la nécessité de cette réforme n'ont qu'à regarder toutes les opérations extérieures dans laquelle l'armée française est engagée aujourd'hui: au Mali, au Niger, contre l'État islamique en Syrie, nous avons besoin d'une armée réactive à la pointe des techniques les plus sophistiquées, qui soit capable par sa formation professionnelle et technique de répondre à une guerre de plus en plus asymétrique. La deuxième raison, c'est bien évidemment le coût. A une époque où l'on parle d'une réduction des dépenses dans tous les secteurs, où ira-t-on prendre l'argent nécessaire?

Certains vantent pourtant la «mixité sociale» qu'on trouvait dans les casernes. Le service militaire ne permettait-il pas aussi de forger l'unité nationale?

A l'époque où l'on envisageait la suppression du service national, la mixité sociale avait déjà totalement disparu. Le «bas» était réformé, car 15% des jeunes étaient exemptés parce qu'ils étaient d'origine étrangère, qu'ils ne parlaient pas français, et que l'armée française n'avait pas les éducateurs pour intégrer ces jeunes. Il y avait aussi les 15% de «planqués» du haut, et les 70% autres avaient une affectation rapprochée et effectuaient un service militaire mixte entre leurs familles et la caserne. Les jeunes ne pensaient qu'à une seule chose: la quille.

L'armée n'est pas un idéal, c'est un moyen au service d'un idéal. On ne peut pas croire qu'en augmentant le nombre de soldats, on va gonfler le patriotisme français. Le rétablissement du service militaire est une idée sortie du carquois sous le coup de l'émotion, qui mériterait d'être davantage réfléchie.

On ne peut pas avoir les moyens d'être à la fois une armée de combat et un centre éducatif. On ne va pas transformer l'armée en grand camp scout !

Charles Millon

D'aucuns réclament son rétablissement, ou du moins l'instauration d'un «service civique obligatoire». Cela vous paraît-il réalisable?

La réponse du service militaire est inadaptée à la crise que traverse notre pays. Il n'y a plus aucune armée de conscription dans les démocraties libérales, hormis Israël qui est en état de guerre. Le problème n'est pas militaire, il est éducatif, et l'armée n'a pas pour vocation de remplacer l'école, elle ne peut pas avoir la charge d'encadrer la jeunesse de France. On ne peut pas avoir les moyens d'être à la fois une armée de combat et un centre éducatif. On ne va pas transformer l'armée en grand camp scout!

Le problème du service civique, c'est le coût. Qui va encadrer ces jeunes? Demandez aux militaires qui ont consacré leurs vies à ce métier s'ils ont envie de devenir éducateurs spécialisés!

Alors, quelle serait la solution pour répondre à la soif d'engagement des jeunes Français?

Une des solutions, qu'on avait proposées à l'époque, serait d'avoir une armée de réserve élargie sur la base du volontariat. Avant le service militaire, il y a les lieux d'éducation: la famille, l'école, et les mouvements d'éducation populaire, type scoutisme. L'autre solution serait donc de développer ces mouvements d'éducation populaire, de les subventionner en masse. Tous ces jeunes qui cherchent des «petits boulots» pendant l'été, envoyons-les nettoyer les forêts, restaurer les monuments historiques en ruines, ou partir à l'étranger faire du co-développement!

**Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997.*